

## L. Les Championnats du Monde

### L.1. Les sélections nationales aux Championnats du Monde

#### L.1.1. Les Qualifiés d'office

Les Champions du Monde en titre (seniors, vermeils, diamants, espoirs, juniors, cadets), de même que les 50 premiers joueurs du classement international (actualisé au 31 mars précédent la date des championnats) sont qualifiés d'office. La non-participation d'un joueur qualifié d'office ne donne pas lieu à remplacement. Ces joueurs sont qualifiés en dehors des quotas définis ci-dessous.

#### L.1.2. Joueurs qualifiables

Seuls sont qualifiables en Equipe de France les joueurs de nationalité française, qu'ils soient licenciés à la FFSc ou à une autre fédération membre de la FISF. Les critères de qualification peuvent être revus, au cas par cas, pour les joueurs expatriés.

#### L.1.3. L'équipe de France Senior

L'équipe de France se compose de 25 joueurs (en dehors des qualifiés ci-dessus). Ce nombre est majoré de 8 les années où le Championnat du Monde a lieu en France. En cas de désistement(s), il est prévu des remplaçants au nombre de 15. L'acceptation par les joueurs de leur sélection entraîne l'obligation morale de participer au Championnat, jusqu'à son terme. Cette participation conditionne le droit à l'octroi, le cas échéant, de la subvention fédérale.

- Détermination automatique de tous les qualifiés sauf 6 (voir ci-après), et des 15 remplaçants (dans l'ordre de leur classement) ; cette détermination se fait d'après le %S1, ramené à la période de sélection : du 1<sup>er</sup> avril année N-1 au 31 mars année N.

- Qualification complémentaire de 6 joueurs : les 3 premiers joueurs (non encore qualifiés) de la Coupe de Vichy et de la Finale du Championnat de France, à condition qu'ils finissent dans les 30 premiers de l'épreuve (sinon, on qualifie les joueurs suivants selon le classement au 31 mars). Ces joueurs sont déterminés dans l'ordre chronologique dans lequel sont disputées ces deux épreuves.

Si le championnat de France se déroule à Vichy à la place de la coupe de Vichy, le nombre de places qualificatives y est porté de 3 à 6, avec obligation de finir dans les 40 premiers (les deux épreuves étant alors confondues).

Par ailleurs, la FFSc peut sélectionner (hors quota) deux représentants de chaque DOM-TOM. Cette sélection se fait en fonction du classement national arrêté à la date de fin de la période de sélection (31 mars).

#### L.1.4. L'équipe de France Juniors et Cadets

L'équipe de France Juniors et Cadets se compose de 20 joueurs, avec au plus 10 juniors. Sont qualifiés, sous réserve de respecter les catégories d'âge :

- les 7 premiers juniors et les 7 premiers cadets du Championnat de France scolaire;
- les 3 juniors et les 3 cadets non sélectionnés par le Championnat de France scolaire les mieux placés dans le Classement National à la date de fin de la période de sélection de l'équipe de France senior.

Sont remplaçants, dans cet ordre :

- les 3 premiers juniors non sélectionnés ayant terminé aux trois meilleures places du Championnat de France scolaire. De même pour les 3 premiers cadets;
  - les 2 juniors et les 2 cadets non sélectionnés les mieux classés dans le Classement National. Les catégories 'Poussins' et 'Benjamins' sont assimilées à la catégorie 'Cadets'.
- Lorsque le Championnat du Monde a lieu en France, ces chiffres sont de 24 joueurs sélectionnés, le Championnat de France scolaire qualifie alors 8 juniors et 8 cadets.

#### L.1.5. L'équipe de France Vermeils et Diamants

L'équipe de France Vermeil et Diamants se compose de 30 joueurs, 15 V et 15 D.

Sont sélectionnés :

- a) les 12 Vermeils et les 12 Diamants les mieux placés dans le classement national à la date de fin de la période de sélection de l'équipe de France Senior,
- b) les 3 Vermeils et les 3 Diamants les mieux classés du championnat de France Vermeil non encore sélectionnés par a) ;

Les remplaçants (10 Vermeils et 10 Diamants) sont désignés en prenant alternativement :

- le joueur (V / D) non sélectionné le mieux placé au classement national à la date de fin de la période de sélection de l'équipe de France Senior,  
- le joueur (V / D) non sélectionné le mieux classé au championnat de France Vermeil.

Le nombre de qualifiés est majoré de 2 Vermeils et 2 Diamants les années où le Championnat se déroule en France. Un Diamant ne peut être qualifié en tant que Vermeil. Lorsqu'un Vermeil ou un Diamant est qualifié en équipe de France Senior, il est pris sur le quota «senior».

### **L.1.6. L'équipe de France Espoirs**

L'équipe de France Espoirs se compose de 10 joueurs, dans la tranche d'âge 18-25 ans. Ce nombre est majoré de 2 les années où le Championnat se déroule en France. Le nombre de remplaçants est également de 10.

Pour tous les joueurs sauf deux, la qualification se fait en fonction du classement national à la date de fin de la période de sélection de l'équipe de France Senior.

Les deux dernières places qualificatives sont attribuées aux deux premiers joueurs du Championnat de France Espoirs non qualifiés par ailleurs.

Lorsqu'un Espoir est qualifié en équipe de France Senior, il est pris sur le quota «senior».

## **L.2. Les Championnats du Monde Individuel, en Blitz et par Paires**

Le règlement intégral de ces épreuves est actualisé chaque année et peut être consulté sur le site Internet de la FISF ([www.fisf.net](http://www.fisf.net)). Seules sont indiquées ci-dessous quelques dispositions particulières.

L'épreuve individuelle est réservée aux joueurs qualifiés en équipe nationale (cf. ci-dessus les règles de qualification pour la FFSc). Qu'ils aient accepté ou refusé leur sélection, ces joueurs, de même que les remplaçants invités à remplacer un titulaire, ne peuvent en aucun cas participer à l'éventuel tournoi Open organisé en parallèle. Les championnats du monde en blitz et par paires sont ouverts à tous les joueurs membres d'une fédération affiliée à la FISF, ainsi qu'aux ressortissants des pays n'ayant pas de fédération nationale.

### **L.2.1. L'épreuve Individuelle**

Elle se déroule en 7 parties, disputées en 2 minutes par coup.

Un junior, un cadet, un vermeil ou un diamant, s'il a été sélectionné en tant qu'élite, peut cumuler une distinction catégorielle avec une distinction revenant aux 3 premiers du classement général. Cependant, un cadet ne peut prétendre à une distinction réservée aux juniors, ni un diamant à une distinction réservée aux vermeils.

### **L.2.2. L'épreuve par paires**

Elle se déroule en 4 parties qualificatives (2 minutes par coup) suivies de 2 manches finales (1mn par coup) regroupant les 20 paires arrivées en tête à l'issue des 4 premières manches, ainsi que les 5 premières paires «jeunes» (juniors ou cadets) et les 5 premières paires «vermeils» (V. et/ou D.).

Le classement final est établi d'après le cumul des 6 parties pour les 20 premières paires, sur le cumul des 4 premières parties pour les autres. Un classement séparé est établi pour les paires «jeunes» et «vermeils».

### **L.2.3. L'épreuve en Blitz**

Elle se déroule en 4 parties et donne lieu à l'attribution de titres seniors, vermeils, diamants, juniors et cadets.

### **L.2.4 Le Défi Mondial**

Cette épreuve est organisée en ouverture du Championnat du Monde de Scrabble francophone. Elle se déroule suivant les mêmes modalités qu'une étape du Grand Chelem International (cf. infra) et est dotée par la FISF. Elle est ouverte :

- aux 15 premiers du classement général final du Grand Chelem (d'éventuels ex aequo à la dernière place qualificative étant tous qualifiés);
- au Champion du Monde senior en titre ;
- au Champion du Monde en Blitz en titre ;
- au Champion national de chaque fédération membre de la FISF, ou à défaut au vice-champion ou au joueur le mieux placé au classement international en cours (si aucun joueur figurant au classement international n'est présent, il appartient au président du comité organisateur de choisir le représentant) ;
- aux vainqueurs de la Coupe Guillotine québécoise et des autres chelems nationaux là où ils existent; le deuxième de ces compétitions étant qualifié si le vainqueur est déjà qualifié par ailleurs.

Tous les joueurs partent à égalité, sans capital

initial de points. Le vainqueur du Défi Mondial est le dernier joueur restant en lice. Les ex aequo sont départagés par leur classement final au Championnat du Monde Individuel qui suit.

### **L.2.5. Le Défi des Jeunes**

Cette épreuve s'adresse aux juniors et aux cadets membres des équipes nationales. L'idée est de proposer aux jeunes une épreuve du même type que le Défi Mondial, avec des règles adaptées (droit à l'erreur...).

#### **Départages**

D'éventuels ex aequo pour l'attribution d'un des titres (Champions Individuels Elite, Juniors, Cadets, Vermeils, Diamants, Champions en Blitz et Champions par Paires) sont départagés par des barrages organisés environ 1/4 d'heure après la fin de la dernière manche de la compétition. En Individuel, 5 coups sont joués en 1mn30 (1mn10 + 20s), puis éventuellement des coups en 1mn (40s + 20s). En paires et en blitz, on commence directement en 1mn.

A l'issue de chaque coup, un classement est réalisé. Si des ex aequo subsistent, un ou plusieurs coups sont joués entre eux, sans qu'ils puissent, soit devancer un ou des joueurs (resp. paires) qui auraient marqué plus de points sur un coup précédent, soit se faire dépasser par un ou des joueurs (resp. paires) qui auraient marqué moins de points sur un coup précédent.